

Chrétiens pour la construction de l'Europe : le courage de la foi dans la société actuelle

Contribution de la délégation suisse

0. Introduction

En guise d'illustration « *d'une expérience pastorale significative d'une paroisse* », mon exposé est divisé en deux parties.

La première est intitulée : « **De la Suisse et des Suisses** ». (Dans la terminologie de l'Action catholique se serait le VOIR).

La seconde partie est appelée : « **Point d'Ancre** ». (C'est l'AGIR).

[Le JUGER (je n'en parlerai pas ici) étant constitué par le discernement et les nombreuses démarches qu'il a fallu effectuer pour mettre sur pied cette organisation de l'Eglise locale baptisée « Point d'Ancre »].

I. De la Suisse et des Suisses ou *Chrétiens pour la construction de l'Europe*

La Suisse, vous le savez, est fière de sa tradition humanitaire séculaire et solidement ancrée. Et elle a bien raison !

Toutefois, dans l'exercice de ces mêmes droits humanitaires, *les Suisses* - ou certains d'entre eux, hélas, de plus en plus nombreux - opèrent une subtile distinction dont le fondement éthique n'est pas très ... catholique !

1) Il y a, d'abord, les « bons » étrangers : ceux qui usent et abusent des dispositions juridiques relatives au secret bancaire et autre blanchiment de fonds douteux pour ne pas dire criminels. Parce que confortablement discrets, ces étrangers-là sont généralement bien accueillis dans nos murs ... et agréés dans nos banques !

2) Et il y a les « autres » ! Parmi ces derniers, j'opère une typologie en trois points :

a) les travailleurs migrants : main d'oeuvre dont les entreprises suisses ont grandement besoin, travailleurs recherchés, débauchés puis embauchés dans leur pays d'origine ;

b) les réfugiés politiques (les « vrais » !) : ceux que *Mater Helvetia* accueille généreusement parce que rescapés de régimes totalitaires - les meilleurs étant ceux qui fuient, évidemment, les paradis socialistes ! - ;

c) les réfugiés économiques : ceux qui - dommage pour eux ! - sont nés sous les tropiques et qui, par des chemins détournés, quittent les pays de la faim organisée, de la crasse indiscible et du chômage endémique, et parviennent chez nous au travers de nombreuses péripéties, dans l'Eden de nos montagnes par le truchement de passeurs sans scrupules. Evidemment, c'est cette dernière catégorie qui fait problème, car ces personnes - vous le devinez - ne sont pas immédiatement ... helvético-compatibles !

A noter enfin qu'au sein de l'Europe des nations, bien d'autres pays partagent - avec un égal bonheur- des sentiments analogues, ainsi que les opinions malveillantes propagées par des mouvements, des organisations et autres partis politiques d'extrême-droite dont le hideux fonds de commerce se décline par les appellations écoeurantes de : racisme, ethnocentrisme, xénophobie, nationalisme, populisme, égoïsme, etc.

II. Point d'Ancre ou *le courage de la foi dans la société actuelle*

En Suisse, ces mouvements d'extrême-droite ont réussi, d'une part, à rendre plus intransigeante une nouvelle loi sur l'asile et, d'autre part, à exercer une pression efficace sur le Gouvernement fédéral pour la mise en application des « Modifications urgentes de la loi sur l'asile » acceptées en votation populaire le 9 juin 2013 par 78.4 % des votants et, à l'unanimité, par les 26 Etats cantonaux qui forment la Confédération !

Durcissement analogue du Parlement fédéral qui envisage de nouvelles normes restrictives pour l'obtention - au bout de 10 ans par les seuls titulaires d'un permis « C » - du passeport rouge à croix blanche.

« Affreux Suisses ! », serait-on tenté de s'exclamer avec justesse. Mais au fait, existe-t-il d'autres pays où le peuple est consulté régulièrement (4 fois par an) sur des sujets de société aussi brûlants ? Pour ma part, je serais assez curieux de prendre connaissance du résultat des urnes de tels référendums ...

Face à ce tour de vis juridique intolérable, dénoncé par les organisations de coopération, les syndicats, quelques partis politiques et les Eglises, le GRIM a réagi en 2001 déjà. (Il s'agit du Groupe Romand des Instituts Missionnaires : communauté de travail des ordres, congrégations religieuses et sociétés de vie apostolique qui ont leurs lieux d'insertion dans les pays de l'hémisphère sud).

Dès 2008, un service d'accueil bénévole a été ouvert à l'Africanum de Fribourg (maison provinciale des membres de la Société des Missionnaires d'Afrique appelés communément « les Pères Blancs »).

Sise sur le territoire paroissial de St-Pierre, l'Africanum a obtenu de la paroisse un engagement non seulement moral mais encore financier par un subside annuel. Chaque mercredi, à midi, un repas chaud (la nourriture étant fournie par des grandes surfaces et des commerces de la ville) est préparé et servi à quelques 90 requérants d'asile par des religieuses, religieux puis, maintenant aussi, par des laïcs.

Le même après-midi, un religieux pour un service d'écoute et un travailleur social pour traiter des questions juridiques, accueillent ces personnes qui viennent exposer leur pénible situation humaine, sans distinction de religions, bien entendu : on n'est pas au patronage de l'école catholique ! En effet, il faut lire ensemble, voire expliquer et commenter les courriers officiels que ces gens ont reçus, souvent - avouons-le - dans un langage inintelligible pour des étrangers (... et pour nous aussi !).

A l'Africanum toujours, des cours de langue française sont dispensés les mardis et jeudis. Sont également pris en compte les questions de santé spécialement à l'intention des mamans, ainsi que les problèmes liés à l'éducation des enfants.

A ce jour 30 personnes environ, toutes bénévoles, forment ce « Point d'Ancre » qui s'est constitué en association juridique depuis 2011.

Parmi ces demandeurs d'asile, seuls quelques uns pourront obtenir un permis de séjour. La plupart, déboutés par le Tribunal administratif, deviendront des « NEM » (Non Entrée en Matière) et seront renvoyés chez eux sans le précieux statut de réfugié politique tant convoité. « Point d'Ancre » aide alors ces personnes à envisager sereinement leur échec, puis leur fournit un coup de pouce financier et matériel pour un retour - peu glorieux - dans leur pays de misère.

Grâce à des quêtes organisées dans d'autres paroisses, l'Eglise locale - par le Vicariat épiscopal du Canton de Fribourg - soutient également ces activités d'amour et de justice dans la perspective d'une diaconie au service des plus démunis.

III. En conclusion

- À nous, *catholiques romains*, de rite latin et de rites orientaux ;
- à nous, *chrétiens*, appartenant à différentes confessions ecclésiales ;
- à nous, *croyants* en un seul et même Dieu : Père, Fils et Esprit ;
- à nous, *membres de l'Eglise universelle*, d'affirmer cette conviction baptismale et de proclamer haut et fort ce « dogme » inaliénable : « **Il n'y a pas d'étrangers dans l'Eglise !** ».